



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délocalisations

Question écrite n° 82485

Texte de la question

M. Michel Vaxès souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le devenir des aides publiques versées aux entreprises lorsque celles-ci licencient. Dans le département des Bouches-du-Rhône, la société St Microelectronics a annoncé la suppression de 1 000 emplois en France. Cette décision, dictée par des considérations strictement financières visant à accroître les dividendes des actionnaires, intervient quelques années seulement après avoir bénéficié, pour son installation, de financements, publics. De plus, cette même société a, en 2003, fermé le site de Rennes pour délocaliser son activité vers Singapour, laissant 600 salariés sans emploi. L'inquiétude des syndicats et des élus locaux est grande face à ce choix qui conduit de nombreuses familles à des situations dramatiques, ravage l'un des bassins d'emplois de notre région et sacrifie une partie de l'industrie de pointe, l'un des secteurs les plus performants de l'économie de notre pays. Il lui demande donc les mesures qu'il entend prendre afin d'obtenir de la part des entreprises bénéficiaires de fonds publics des garanties en matière de maintien et de création d'emploi et d'assurer, ainsi, une stratégie industrielle à long terme.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vaxès](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82485

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2005, page 11934